

Communiqué de presse

Bussnang, le 28 novembre 2025

Stadler fait appel de la décision d'adjudication des CFF

Stadler a déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral contre la décision d'adjudication des CFF concernant 116 trains à deux niveaux. Après une analyse approfondie, Stadler est arrivé à la conclusion que la décision d'attribution devait être examinée par le Tribunal administratif fédéral en tant qu'instance indépendante, afin de garantir la transparence exigée par le public.

Stadler a proposé un train à deux niveaux existant. Depuis 2012, 153 trains à deux niveaux KISS circulent sur le réseau CFF avec un taux de disponibilité élevé de 99 %. Stadler a vendu plus de 700 trains à deux niveaux de ce type dans 14 pays. La différence de prix par rapport à l'offre retenue n'est que de 0,6 %. Suite à la décision d'attribution des CFF le 7 novembre 2025, Stadler a analysé en détail la matrice d'évaluation.

- Même après une analyse approfondie des documents disponibles, Stadler ne peut pas comprendre les points d'évaluation et la décision d'attribution qui en résulte.
- L'offre de Stadler, basée sur le train à deux niveaux KISS qui a fait ses preuves en exploitation commerciale quotidienne, a été sous-évaluée par rapport à un train qui n'existe que sur papier.
- Il n'est pas compréhensible pour Stadler que l'offre gagnante ait pu se démarquer dans des critères d'évaluation tels que les coûts d'exploitation, la qualité, la maintenance, la durabilité ou les contrats de service.

Un examen indépendant de l'adjudication est donc nécessaire. Stadler a déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral le 27 novembre 2025.

Peter Spuhler : « Une instance indépendante doit examiner l'adjudication »

Peter Spuhler, président du conseil d'administration de Stadler, explique : « Après un examen approfondi de la décision d'attribution, nous ne parvenons toujours pas à comprendre l'évaluation. C'est pourquoi nous avons décidé de faire appel auprès du Tribunal administratif fédéral, comme le prévoit la procédure d'adjudication. Le Tribunal administratif fédéral, en tant qu'instance judiciaire indépendante, doit vérifier la validité de la décision d'attribution au niveau du droit. »

Les documents mis à la disposition de Stadler n'ont pas permis de clarifier de nombreuses questions en suspens dans l'évaluation.

- Ainsi, dans la catégorie « durabilité », Stadler n'a obtenu que la moitié des points attribués au soumissionnaire retenu. Et ce, bien que Stadler soit le seul soumissionnaire à produire le train entièrement en Suisse avec ainsi des trajets de transport courts, par exemple avec des profilés en aluminium provenant du Valais et d'autres composants provenant de fournisseurs implantés dans toute la Suisse.
- Pour Stadler, se pose également la question de la plausibilité : quels critères ont conduit à attribuer de meilleures notes à un train qui n'existe encore que sur papier plutôt qu'à un train à deux niveaux KISS qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années et avec des données fiables ?

Ces interrogations et d'autres questions en suspens n'ont pas pu être clarifiées de manière satisfaisante lors d'un entretien de débriefing avec les CFF.

Stadler ne veut pas de protection nationale – et ne l'a d'ailleurs jamais demandé

Stadler ne veut pas de protection nationale et ne l'a d'ailleurs jamais demandé. Stadler mise sur la qualité, la fiabilité et le respect des délais. L'entreprise fait face à une concurrence internationale rude et accepte toujours les résultats clairs qui conduisent à des décisions d'adjudication négatives. Stadler ne fait usage des voies de recours que dans des cas exceptionnels.

Sur les quelque 17 000 collaborateurs, environ 6000 travaillent en Suisse et 3000 en Allemagne. Lorsqu'elle remporte des appels d'offres internationaux, Stadler décide au cas par cas du site sur lequel les commandes seront exécutées. Si possible, cela se fera toujours à proximité des clients. La commande des CFF aurait été entièrement réalisée dans les usines de Stadler en Suisse.

Stadler reste attaché à son marché domestique, la Suisse

Stadler construit des trains pour le marché domestique en Suisse, avec environ 80 % de la valeur ajoutée réalisée dans le pays et avec l'implication de plus de 200 fournisseurs locaux, principalement des PME. L'entreprise reste fortement attachée à son marché domestique et aux CFF.

Remarque à l'attention des médias

Nous vous prions de bien vouloir noter que Stadler ne fera aucune autre déclaration ni interview sur ce sujet pendant la procédure en cours et jusqu'à la décision du Tribunal administratif fédéral.

À propos de Stadler

Stadler construit des trains depuis plus de 80 ans. Le fournisseur de solutions de mobilité dans le domaine de la construction de véhicules ferroviaires, des services et de la technologie de signalisation a son siège social à Bussnang, en Suisse orientale. Environ 16 600 collaborateurs travaillent sur 8 sites de production et 6 sites d'ingénierie, ainsi que sur plus de 80 sites de service, dont environ 6 000 en Suisse. Consciente de sa responsabilité sociale en matière de mobilité durable, l'entreprise s'engage à fournir des produits innovants, durables et de qualité.

Suivez Stadler sur [LinkedIn](#), [Instagram](#), [YouTube](#), et [Facebook](#)

Contact médias

Stadler Rail Group

Service de presse Stadler

Téléphone : +41 71 626 19 19

E-mail: media@stadlerrail.com

www.stadlerrail.com